

Service Départemental RTM = Restauration des Terrains en Montagnes
42. Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tel: 22.21.54

Direction Départementale de l'Agriculture
42. Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tel: 09.41.09

Direction Départementale de l'Equipement
9. Quai CRÉQUI - 38000 GRENOBLE - tel: 47.74.18

RISQUES NATURELS

COMMUNE DE TREMINIS

zonage en application de l'article R.III.3 du code de l'urbanisme.

Plan complémentaire au plan approuvé le 10 Mars 1971

Risque naturel représenté : crue torrentielle de l'EBRON



Limite du secteur étudié à l'échelle du 1/2500^e



Zone interdite à la construction



Construction autorisée sous réserve de l'entretien (surveillance, curage, réparation) des travaux de protection (digue d'enrochement et épis offensifs) réalisés en 1990

En complément renforcement et maintien de la berge rive gauche en amont du pont sur 100 m.l.

Geologue: *Liliane BESSON*

Dessinateur: Jean-Yves DROUX

Etabli 02 1991

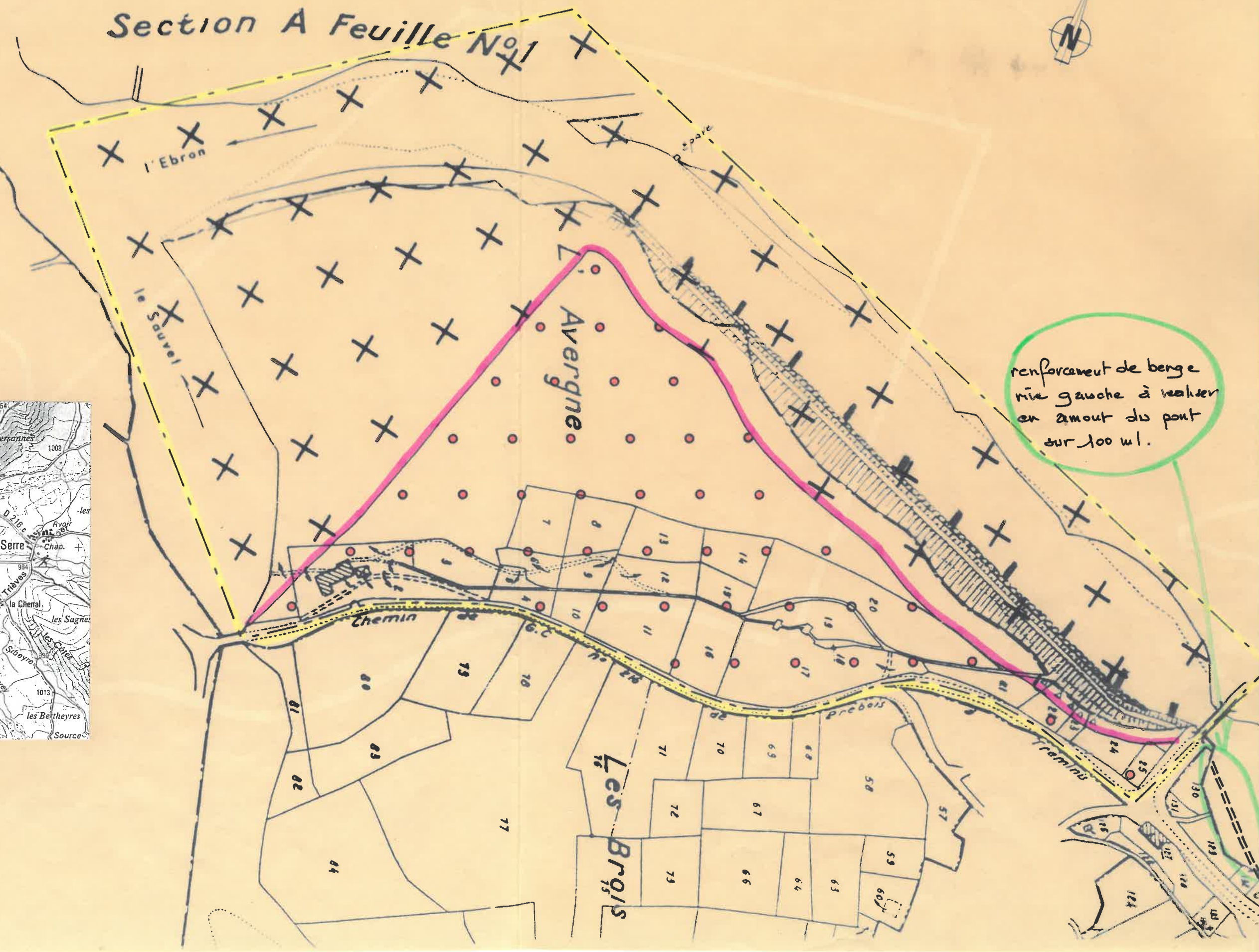
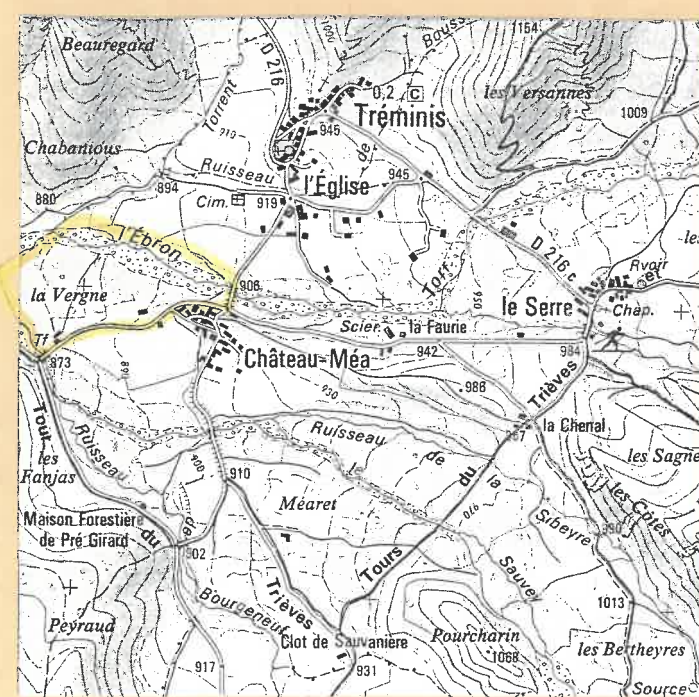
Modifié 199

Approuvé 199

ECHELLE

1 / 2500^e

Section A Feuille N°1



renforcement de berge
rive gauche à réaliser
en amont du pont
sur 100 m.